



Accueil des écoliers : ce qui change lundi

Tous les élèves pourront être accueillis lundi 22 juin dans les écoles publiques. Quelles seront les nouvelles règles ? On fait le point.

Pourquoi ? Comment ?

Tous les enfants seront-ils accueillis lundi dans les écoles publiques ?

« Les très petites, petites et moyennes sections vont pouvoir revenir. Nous nous sommes organisés de façon à pouvoir accueillir l'ensemble des élèves dès lundi », confirme Clément Nignol, directeur du service éducation de la Ville. Les enfants seront reçus quatre jours d'école par semaine. Dans son allocution du dimanche 14 juin, le président de la République a annoncé le retour obligatoire de tous les élèves à l'école.

Les règles sanitaires s'appliqueront-elles toujours ?

Le ministère de l'Éducation nationale a édicté un nouveau protocole sanitaire, avec des assouplissements par rapport aux règles en vigueur actuellement. Ainsi, il n'y aura plus de règles de distanciation pour les maternelles. À l'élémentaire, une distance d'un mètre entre les élèves est recommandée, quand cela sera possible. « Dans nos écoles, les enseignants et personnels sont en train d'aménager les locaux pour cela », indique Clément Nignol. La Ville a également mis en place, depuis lundi 15 juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire, le dispositif 2S2C (Sport, santé, culture, civisme) dans les écoles Jules-Verne, Yser et Raymond-Brulé. « Un intervenant prend en charge un groupe d'enfants, pour des activités sportives essentiellement, dans d'autres espaces que la salle de classe. » Du côté des adultes, le port du masque devrait demeurer la norme dans les écoles.

Quelle sera l'organisation de la cantine ?

Pour la restauration scolaire, le ministère préconise de respecter une distanciation d'un mètre entre les élèves. Si c'est impossible, le principe est de faire déjeuner

ensemble les enfants d'un même groupe ou d'une même classe afin d'éviter un brassage entre les élèves. « On fonctionne en trois services, ce qui permet de réduire le nombre d'enfants par service et de respecter la distanciation sociale », précise Clément Nignol. À l'école Brulé, où l'espace de restauration est plus restreint, les élèves de cours élémentaires pourront déjeuner au self du Foyer des jeunes travailleurs.

Y aura-t-il des changements pour la garderie ?

La Ville avait créé, dans chaque école, trois garderies correspondant aux trois groupes d'enfants définis par établissement. « C'est maintenu », précise Clément Nignol. Nouveauté : les parents pourront déposer et récupérer leurs enfants directement à la garderie, à condition qu'ils portent un masque. Il sera possible de récupérer les écoliers entre 16 h 30 et 18 h 30 et non uniquement à 18 h ou 18 h 30 comme ces derniers temps. En dehors de la garderie, « en accord avec les directeurs d'école, le principe reste de limiter la circulation des parents » qui n'auront pas le droit d'entrer dans les établissements.

Les écoliers pourront-ils à nouveau partager des jeux et du matériel ?

Concernant les jeux extérieurs, les enfants « d'une même zone » pourront les utiliser : les maternelles pourront ainsi profiter des jeux qui leur sont dédiés. En classe, le matériel pédagogique collectif devra soit être désinfecté par le personnel le soir après la classe, soit isolé pendant vingt-quatre heures avant d'être réutilisé.

Petit à petit, « on retrouve un fonctionnement très proche de celui qu'on connaissait avant ». En matière d'hygiène, les règles resteront cependant drastiques : le lavage des mains sera très fréquent et les enfants devront continuer à respecter les gestes barrières.

Émilie MICHEL.



Tous les élèves pourront à nouveau être accueillis à partir de lundi dans les écoles publiques.
Archives Ouest-France